

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 21 janvier à 17 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 16 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice :	13
Nombre de membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	13

Nombre de voix pour :	} Selon détails ci-dessous
Nombre de voix contre :	
Nombre d'abstentions :	

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES
Excusés/pouvoirs : Cécile LAPEYRE (pouvoir donné à MP. ROGOU), Frédérique PRAL (pouvoir donné à S. PATRAS), Jérémy SARRAZIN (pouvoir donné à J. LAPEYRE)

Secrétaire de séance : Alain MANIVEL

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et jurys de concours et des Marchés à Procédure Adaptée

Vu les articles L. 1414-2 et L. 1414-5 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L 1411-1, L 1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que pour les communes de moins de 3 500 habitants, elles doivent comporter, en plus du Maire, président, trois membres titulaires.

Considérant qu'il est possible de procéder à l'élection de membres suppléants en nombre égal,

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,

Considérant les élections complémentaires du 08 janvier 2023,

Considérant l'élection de Mme le Maire le 14 janvier 2023 suite à la démission de Mme le Maire le 08/11/2022,

Candidats proposés :

- Titulaires : Jean LAPEYRE, Marie-Jo CAYOL, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU

Le conseil décide de procéder au vote par scrutin secret uninominal majoritaire.

- Sont désignés, à la majorité, membres titulaires de la commission CAO et MAPA : Jean LAPEYRE, Jacqueline PUGET, Marie-Jo CAYOL.

- Suppléants : Stéphane PATRAS, Alain LAURENS, Jean-Louis SERRES, Marie-Paule ROGOU

Le conseil décide de procéder au vote par scrutin secret uninominal majoritaire.

- Sont désignés, à la majorité, membres suppléants de la commission CAO et MAPA : Stéphane PATRAS, Alain LAURENS, Jean-Louis SERRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ELIT** pour faire partie avec Mme le Maire, Présidente, de la commission d'appel d'offres et de la commission Marchés à procédure adaptée.

- Membres titulaires : Jean LAPEYRE, Jacqueline PUGET, Marie-Jo CAYOL
- Membres suppléants : Stéphane PATRAS, Alain LAURENS, Jean-Louis SERRES

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 30-01-2023
Publié le : 30-01-2023
Affiché le : 30-01-2023